

PROCES VERBAL

Mairie

FRANGY EN BRESSE

Le Conseil Municipal s'est réuni, le jeudi 25 janvier 2024 à 20 h 30 sous la présidence de Jocelyne EUVRARD, Maire.

Secrétaire de séance : Nathalie NICOLAS

Excusés : PERAUD Léora, BUGUET Michel, PERNIN Christine, BOURGEOIS Karine

Absents : LONGIN Thierry, JANNIN Nicolas

Le Conseil Municipal :

- Désigne un secrétaire de séance,
- Approuve à l'unanimité le procès-verbal du précédent conseil en date du 14 décembre 2023,
- Délibère et accepte le remboursement des coffrets de naissance,
- Délibère et accepte l'annulation et le remplacement de la délibération n°58 de l'année 2023, concernant une demande de subvention DETR pour la création de la chaufferie bois,
- Délibère et accepte de prendre une délibération indiquant que la vente de la parcelle cadastrée AS 340 située route de Charnay n'est pas assujettie à la TVA ; la signature de la vente de ladite parcelle aura lieu le lundi 29 janvier 2024,
- Entend qu'une prime pouvoir d'achat sera mise en place pour les agents de la collectivité et accepte de saisir le comité technique pour validation,
- Fait un point sur les comptes administratifs 2023,
- Fait un point sur l'avancement des travaux du logement situé au 1 G rue du Bourg et indique que le logement pourra être mis en location début mars,
- Fait un point sur la loi APER suite au webinaire du 19 janvier 2024,
- Fait un point et accepte la signature d'une convention de partenariat avec la société EDE, pour la valorisation des CEE en relation avec les travaux de la chaufferie bois,
- Entend que la procédure du marché public concernant les travaux de la chaufferie bois est en cours,
- Prend connaissance du premier devis concernant l'extension des ateliers communaux,
- Entend que le traitement des biodéchets devient obligatoire en 2024 et réfléchi à la mise en place et au lieu d'installation d'un bac de compostage pour la salle des fêtes et les logements communaux,
- Entend le retour sur la réunion concernant les travaux de viabilisation des parcelles du lotissement « le Verger »,
- Entend que l'accueil du centre de loisir d'hiver communautaire, se déroulera à Frangy en Bresse du 19 février au 01 mars 2024,
- Prend connaissance des nouvelles candidatures reçues pour le poste d'agent technique,
- Entend le retour de la réunion de la CCBR 71 sur la voirie,
- Fixe la prochaine réunion de conseil au jeudi 29 février 2024 à 20h30.

Le Secrétaire



Le Maire

